

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

**Deuxième session ordinaire
du Conseil d'administration**

Rome, 12–16 novembre 2012

PROGRAMMES DE PAYS

**Point 8 de l'ordre du
jour**

*Pour approbation selon la
procédure d'approbation
tacite*



Distribution: GÉNÉRALE

WFP/EB.2/2012/8/6

31 juillet 2012

ORIGINAL: ANGLAIS

PROGRAMME DE PAYS SIERRA LEONE 200336 (2013–2014)

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site Web du PAM (<http://executiveboard.wfp.org>).

NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour approbation selon la procédure d'approbation tacite.

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions d'ordre technique à poser sur le présent document à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directeur régional, ODD*: M. T. Yanga tél.: 066513-2792

Attachée de liaison principale, ODD: Mme N. Hegazy tél.: 066513-3189

Pour toute question relative à la disponibilité de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter Mme I. Carpitella, Assistante administrative principale de l'Unité des services de conférence (tél.: 066513-2645).

* Bureau régional de Dakar (Afrique de l'Ouest)

RÉSUMÉ

La Sierra Leone continue de se relever des perturbations sociales et économiques engendrées par une décennie de guerre civile, mais le redressement a été freiné par des chocs économiques à l'échelle mondiale qui ont une incidence sur les moyens d'existence de la population, érodé la résilience des plus vulnérables et sapé la cohésion sociale.

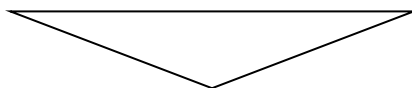
Les élections en 2012 coïncident avec le remplacement du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Sierra Leone par une équipe de pays des Nations Unies prête à aider le Gouvernement à planifier le développement. Le présent programme de pays, d'une durée de deux ans, concorde avec la Vision commune provisoire des Nations Unies pour la Sierra Leone (2012–2014), et il facilitera la transition vers le développement à long terme.

Le programme de pays 200336 contribuera au développement dans le cadre des activités suivantes: i) alimentation scolaire pour les élèves du primaire; ii) supplémentation alimentaire pour les femmes enceintes, les mères allaitantes et les enfants de moins de 5 ans et les personnes vivant avec le VIH souffrant de malnutrition; et iii) appui aux moyens d'existence grâce à la remise en état d'avoirs.

Les activités du PAM font écho à l'Agenda pour le changement (2008–2013) adopté par la Sierra Leone, qui place en tête des priorités le développement de l'agriculture, de l'infrastructure et des services sociaux. Le présent programme de pays cible les communautés les plus exposées à l'insécurité alimentaire et qui ne reçoivent pas d'autre assistance, dans le but de renforcer l'impact au moyen d'une approche globale qui viendra compléter l'action menée en faveur des moyens d'existence, de l'éducation et des filets de protection sociale reposant sur la nutrition.

Le programme de pays 200336 contribue à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement 1 à 6 et des Objectifs stratégiques 2, 4 et 5 du PAM.

PROJET DE DÉCISION*



Le Conseil approuve selon la procédure d'approbation tacite le programme de pays Sierra Leone 200336 (2013-2014) (WFP/EB.2/2012/8/6), lequel requiert 29 272 tonnes de produits alimentaires représentant un montant de 19,8 millions de dollars É.-U. ainsi qu'un montant de 702 000 dollars au titre des transferts monétaires et des bons, pour un coût total pour le PAM de 39,5 millions de dollars.

* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.

ANALYSE DE LA SITUATION

1. La Sierra Leone compte 5,7 millions d'habitants et se place au 180^{ème} rang sur 187 pays au classement de l'Indice de développement humain de 2011. Le produit intérieur brut (PIB) par habitant était en 2009 de 325 dollars¹; l'aide publique au développement représente 23 pour cent du PIB².
2. Le pays commence à se relever des bouleversements sociaux et économiques engendrés par une décennie de guerre civile qui a pris fin en 2002, mais les progrès sont entravés par la récession mondiale, laquelle a aussi eu pour effet de réduire les entrées de capitaux et les envois de fonds. Le recul de la demande de diamants, de bauxite et de cacao en 2010 et 2011 a eu des répercussions sur le solde des paiements courants et accentué la pression sur le taux de change du leone.
3. Cinquante-trois pour cent des habitants vivent sous le seuil de pauvreté², proportion qui est de 79 pour cent en milieu rural et de 47 pour cent en ville³; les ruraux représentent 61 pour cent de la population totale, et la population urbaine augmente au rythme de 3 pour cent par an. Les possibilités d'emploi sont rares et la capacité du Gouvernement à assurer la prestation de services sociaux et à mettre en place des filets de sécurité est limitée. Le taux de chômage global est de 35 pour cent, mais 70 pour cent des moins de 35 ans n'ont pas de travail; 67 pour cent de ceux qui ont un emploi gagnent un revenu qui les situe en dessous du seuil de pauvreté². Le chômage favorise le recours à des expédients dangereux, comme le crime et la prostitution.
4. Le taux d'inflation est passé de 17 pour cent en 2010 à 19 pour cent en 2011, reflétant la montée des prix des denrées alimentaires, la dévaluation du leone et l'augmentation des coûts du transport suite à la suppression des subventions aux carburants. L'inflation a une incidence directe sur la quantité et la qualité des aliments consommés du fait que les ménages consacrent 63 pour cent de leurs dépenses à la nourriture. L'inflation devrait se stabiliser en 2012 à 8,5 pour cent, mais l'embellie pourrait être ralentie, voire inversée sous l'effet des incertitudes qui persistent au niveau mondial¹. La faiblesse de la demande et les bas prix des produits destinés à l'exportation pourraient nuire à la croissance du PIB, aggraver les déficits budgétaires et augmenter l'inflation.
5. Selon les résultats de l'analyse approfondie de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité effectuée en 2011, 45 pour cent des ménages étaient touchés par l'insécurité alimentaire, dont 7 pour cent gravement, soit une augmentation de 12 pour cent par rapport à 2007⁴. D'après les scores de consommation alimentaire, la prévalence de l'insécurité alimentaire est la plus forte chez les ménages qui dépendent du commerce et des cultures vivrières. Les districts de Kambia, Moyamba, Port Loko, Pujehun et Tonkolili sont les plus profondément touchés, mais il existe des poches de forte insécurité alimentaire ailleurs (voir l'annexe III).

¹ Banque mondiale. 2011. DevData. Washington.

² Programme des Nations Unies pour le développement. 2011. *Rapport sur le développement humain*. New York.

³ Gouvernement sierra-léonais. 2009. An Agenda for Change (2008–2012) (Agenda pour le changement). Freetown.

⁴ PAM. 2011. Analyse approfondie de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité, Sierra Leone. Rome.

6. Le bilan céréalier s'est amélioré ces dix dernières années: la Sierra Leone est maintenant autosuffisante à 80 pour cent, contre 50 pour cent à la fin du conflit; le déficit est couvert par les importations⁵. Les accroissements de la production sont dus à l'augmentation des superficies sous culture, mais les rendements sont inférieurs au niveau potentiel de 1,5 tonne à l'hectare.
7. La zone de l'Ouest autour de Freetown est celle où la dépendance à l'égard des importations est la plus forte. La majorité des zones rurales sont autosuffisantes en riz pendant la période qui suit la récolte, mais elles deviennent déficitaires pendant la saison de soudure qui va de juillet à octobre et sont à la merci des hausses des prix. Les variations saisonnières des prix s'expliquent par le manque d'intégration des marchés, lui-même dû à l'irrégularité de la production annuelle, à la faiblesse des excédents commerciaux et aux carences de l'infrastructure.
8. Le taux d'alphabétisation des adultes est de 38 pour cent – 50 pour cent pour les hommes et 27 pour cent pour les femmes. Environ 1,6 million d'enfants sont inscrits dans les écoles primaires: les taux nets de scolarisation et d'achèvement des études sont plus bas pour les filles que pour les garçons et se dégradent dans les classes supérieures⁶. Le taux net de scolarisation dans le primaire se situe entre 62 et 69 pour cent; les taux d'abandon sont élevés, surtout parmi les filles au tout début de l'adolescence⁷. Seulement 13 pour cent des enfants entrés en première année du primaire atteignent la sixième année de scolarité.
9. L'espérance de vie à la naissance est de 48 ans, soit 30 pour cent en dessous de la moyenne mondiale. Le taux de mortalité maternelle (970 pour 100 000 naissances vivantes) et le taux de mortalité chez les enfants de moins de 5 ans (192 pour cent des ménages ont accès à de l'eau potable salubre; 71 pour cent ont accès à des structures d'assainissement de meilleure qualité²).
10. La prévalence de la malnutrition aiguë globale, qui s'établit à 7 pour cent, indique une situation "médiocre"⁸ selon l'Organisation mondiale de la Santé (OMS)⁹; elle est de 24 pour cent supérieure chez les filles¹⁰ et atteint 9 pour cent dans le district de Kenema⁴. La malnutrition chronique¹¹ est "élevée", touchant 34 pour cent des enfants âgés de 6 à 59 mois. À Freetown, le taux de retard de croissance est considéré comme "moyen" à 21 pour cent; il est "très élevé" à Moyamba (45 pour cent), Pujehun (44 pour cent), Kailahun (42 pour cent) et Kenema (41 pour cent)⁸. Onze pour cent seulement des enfants de moins de 6 mois sont exclusivement nourris au sein et les pratiques de sevrage sont médiocres, ce qui contribue à la prévalence élevée du retard de croissance.

⁵ Données du Département de l'agriculture des États-Unis, reproduites dans une publication du PAM. 2011.

⁶ Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO). *Rapport mondial de suivi sur l'Éducation pour tous 2011*. Paris. Données disponibles à partir de 2008.

⁷ Gouvernement sierra-léonais. 2010. *Millennium Development Goals – Progress Report 2010*. Freetown.

⁸ Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF). 2011. Enquête sur le suivi et l'évaluation normalisés des phases de secours et de transition (enquête SMART), 2010, données reproduites dans des documents du gouvernement sierra-léonais et l'analyse approfondie de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité réalisée par le PAM en 2011.

⁹ La prévalence de l'émaciation située entre 5 et 10 pour cent est considérée comme "modérée". OMS. 1995. Valeurs-seuils du point de vue de la santé publique. Disponible à l'adresse: <http://www.who.int/nutgrowthdb/en>.

¹⁰ Analyse approfondie de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité. Données recueillies en juin et juillet 2010; rapport publié en 2011.

¹¹ La prévalence du retard de croissance située entre 20 et 29 pour cent est considérée comme "moyenne", entre 30 et 39 pour cent comme "grave" et au-delà de 40 pour cent "très élevée".

11. Les carences en micronutriments posent problème: 76 pour cent des enfants de 6 à 59 mois et 46 pour cent des femmes souffrent d'anémie causée par le paludisme, de carences alimentaires et d'infections parasitaires¹². Dans tout le pays, les niveaux d'anémie dépassent le seuil considéré comme "grave" par l'OMS. La prévalence nationale du VIH est de 1,5 pour cent; la plupart des personnes qui vivent avec le VIH sont concentrées dans la zone de l'Ouest et à Port Loko¹².
12. L'Agenda pour le changement (2008–2013) adopté par le Gouvernement constitue le fondement de tous les programmes nationaux de développement, lesquels sont appuyés par des acteurs internationaux et s'inspirent:
 - de la politique nationale relative à l'éducation et du plan national sectoriel pour l'éducation (2007–2015);
 - du plan stratégique national pour le secteur de la santé (2010–2015);
 - du plan stratégique national de lutte contre le VIH et le sida (2011–2015);
 - du plan national de développement de l'agriculture durable (2010–2030); et
 - du cadre national des politiques de protection sociale (2011).
13. L'Agenda pour le changement est appuyé par la Vision commune provisoire des Nations Unies (2013–2014) qui remplace temporairement le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD).

ENSEIGNEMENTS TIRÉS DE LA COOPÉRATION PASSÉE

14. Le programme de pays 105840 appuie les écoliers du primaire dans les provinces septentrionales en fournissant des repas scolaires et des rations à emporter pour les filles; il dispense aussi une assistance aux personnes vivant avec le VIH (PVVIH) ainsi qu'aux patients tuberculeux et à leur famille. L'intervention prolongée de secours et de redressement (IPSR) 200062 (2010–2012) a pour vocation d'apporter une assistance nutritionnelle aux enfants, aux femmes enceintes et aux mères allaitantes et de promouvoir les activités Vivres et Espèces pour la création d'avoirs dans les provinces du sud, de l'est et de l'ouest afin de contribuer au relèvement après la guerre civile.
15. Il ressort de l'évaluation de ses programmes qu'a effectuée le PAM en 2011 aux fins de la conception du programme de pays 200336 que:
 - les communautés, et particulièrement les comités de gestion des écoles, ont été associés à l'alimentation scolaire: il conviendrait de tirer parti du potentiel local en matière d'approvisionnement et de gestion;
 - les inscriptions dans les écoles appuyées par le PAM ont augmenté de 47 pour cent, contre 23 pour cent dans celles qui ne recevaient pas d'aide en 2010/11¹³; la pauvreté des ménages est le principal frein à la scolarisation et à la poursuite des études;
 - le dépistage nutritionnel des usagers séropositifs n'est pas convenablement effectué par les partenaires: une formation dispensée à leur intention et l'harmonisation des systèmes devraient engendrer des améliorations;

¹² Bureau de la statistique et Ministère de la santé sierra-léonais. Enquête démographique et sanitaire de 2008.

¹³ PAM. 2011. Enquête normalisée sur l'alimentation scolaire. Freetown.

- la formule Vivres pour la création d'avoires (VCA) a permis d'offrir un filet de sécurité fiable aux ménages vulnérables, ce qui les a encouragés à remettre en état les avoires productifs; les objectifs ont été dépassés partout, sauf dans les zones marécageuses intérieures;
 - l'intégration des activités VCA au Programme de commercialisation pour les petits exploitants¹⁴ montre que l'assistance alimentaire peut constituer un filet de sécurité et une source de motivation; pour autant, la pérennisation des résultats et l'amélioration de la sécurité alimentaire dépendent des autres contributions à ce programme.
16. Le PAM a lancé des activités Espèces pour la création d'avoires (ECA) dans 14 sites par l'intermédiaire de cinq organisations non gouvernementales (ONG) partenaires: 5 500 jeunes ont été employés et ont été rétribués par des transferts monétaires se montant à 650 000 dollars. Une évaluation conduite en 2012 orientera la planification par la suite. Les bénéficiaires préfèrent une assistance en espèces plutôt qu'en vivres, car ils peuvent ainsi consommer les aliments de leur choix.

ORIENTATION STRATÉGIQUE DU PROGRAMME DE PAYS

17. Le PAM fusionnera l'IPSR 200062 et le programme de pays 105840 en un nouveau programme de pays transitoire de deux ans qui préparera la voie au PNUAD 2015–2018, une fois que la mission de consolidation de la paix des Nations Unies sera achevée. Le PAM appuie l'Agenda pour le changement adopté par le Gouvernement et la Vision commune provisoire des Nations Unies pour la Sierra Leone (2013–2014).
18. Le programme de pays 200336 concorde avec les Objectifs stratégiques 2, 4 et 5 du PAM¹⁵ et contribuera à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement 1 à 6¹⁶. Il vise à:
- élargir l'accès à l'éducation et promouvoir la valorisation du capital humain par le biais de l'alimentation scolaire (Objectif stratégique 4);
 - améliorer l'état nutritionnel des enfants vulnérables, des femmes enceintes et des mères allaitantes, des personnes vivant avec le VIH et des patients tuberculeux (Objectif stratégique 4); et
 - créer des avoires productifs et aider les ménages ciblés confrontés à la faim aiguë à parvenir à une consommation alimentaire adéquate (Objectif stratégique 2).
19. Le PAM apportera un soutien au renforcement des capacités pour les trois composantes du programme de pays afin d'aider les institutions nationales à améliorer l'exécution de leurs tâches primordiales et à assurer des services au niveau national et local de manière transparente et équitable (Objectif stratégique 5).

¹⁴ Il s'agit d'une stratégie gouvernementale multipartite visant à améliorer la production agricole et à permettre aux communautés d'accéder aux marchés et aux services sociaux. Le PAM et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture appuient le Ministère de l'agriculture, des forêts et de la sécurité alimentaire à travers la Facilité alimentaire de la Commission européenne.

¹⁵ Objectifs stratégiques: 2 – Prévenir la faim aiguë et investir dans la préparation aux catastrophes et l'atténuation de leurs effets; 4 – Réduire la faim chronique et la dénutrition; et 5 – Renforcer la capacité des pays de lutter contre la faim, notamment grâce à une stratégie de transfert des responsabilités et aux achats locaux.

¹⁶ Objectifs du Millénaire pour le développement: 1 – Réduire l'extrême pauvreté et la faim; 2 – Assurer l'éducation primaire pour tous; 3 – Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes; 4 – Réduire la mortalité infantile et post-infantile; 5 – Améliorer la santé maternelle; 6 – Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies.

20. Le ciblage sera guidé par les résultats de l'analyse approfondie de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité réalisée par le PAM en 2011. Les composantes 1 et 2 cibleront les communautés les plus touchées par l'insécurité alimentaire¹⁷. La composante 3 sera centrée sur les districts accusant le taux d'insécurité alimentaire le plus élevé, à savoir Kambia, Moyamba, Port Loko, Pujehun et Tonkolili.

Composante 1: Alimentation scolaire

21. Le PAM fournira des repas quotidiens pour 255 000 élèves du primaire¹⁸ afin d'améliorer l'éducation et d'accroître le taux de fréquentation scolaire chez les filles. Seront sélectionnées les communautés en situation d'insécurité alimentaire enregistrant les plus faibles taux d'inscription. Toutes les écoles des communautés retenues participeront, afin d'éviter que les élèves des écoles ne recevant pas une aide ne changent d'établissement.
22. Des repas cuisinés seront servis tout au long de l'année scolaire; ils seront parfois servis le matin car de nombreux enfants arrivent à l'école sans avoir pris de petit déjeuner. Jusqu'à 15 pour cent des denrées alimentaires seront achetées localement; il s'agira notamment de riz, de *gari* (manioc transformé), d'huile de palme et d'aliments composés enrichis.
23. Pour encourager les ménages en situation d'insécurité alimentaire à envoyer les filles à l'école, une ration mensuelle à emporter composée de 5 litres d'huile végétale sera distribuée à 1 500 écolières de la quatrième à la sixième année d'étude dans les communautés accusant des taux élevés d'abandon.
24. Le PAM collaborera avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) pour soutenir les écoles "amies des enfants" et les clubs de mères, et appuyer l'intégration de l'alimentation scolaire dans le système d'information sur la gestion des établissements d'enseignement ainsi que la mise en œuvre de l'Enveloppe de services essentiels¹⁹.

⇒ Renforcement des capacités

25. Le PAM aidera le Ministère de l'éducation, de la science et de la technologie à élaborer un programme d'alimentation scolaire en harmonie avec les politiques menées dans d'autres domaines. L'unité chargée de l'alimentation scolaire au niveau national lui a demandé son concours pour mettre sur pied un comité technique, qu'il présiderait, afin de guider la planification de l'alimentation scolaire.
26. Le PAM et le Ministère de l'éducation, de la science et de la technologie évalueront le programme d'alimentation scolaire au niveau central ainsi qu'à celui des districts, et ils établiront un plan de travail pour le renforcement des capacités. La prise en main par les autorités nationales de l'alimentation scolaire, avec l'appui des communautés, est un objectif à long terme qui exige d'importants investissements sur les plans financier et humain. À titre expérimental, le Ministère de l'éducation, de la science et de la technologie prendra le contrôle de l'alimentation scolaire dans le district de Koinadugu pour l'année scolaire 2012/13: il financera les opérations à partir de son budget annuel; le PAM apportera un soutien à la planification et à la logistique et concourra à l'établissement d'une unité chargée de l'alimentation scolaire au sein du conseil de district. Pour pouvoir ensuite

¹⁷ Sur la base de l'exercice de classification de la sécurité alimentaire par district et de l'évaluation du niveau de vulnérabilité des chefferies effectués par le PAM entre juin et septembre 2010.

¹⁸ 15 pour cent des enfants âgés de 5 à 14 ans.

¹⁹ L'Enveloppe de services essentiels est le fruit d'un partenariat PAM/UNICEF qui permet d'offrir au meilleur coût un ensemble intégré de prestations destinées à améliorer l'état nutritionnel et la santé des enfants scolarisés.

mettre en œuvre le programme, il faudra que le Ministère mette à disposition des capacités en matière de gestion et une allocation budgétaire.

27. Les produits alimentaires achetés dans le cadre de l'initiative Achats au service du progrès continueront à être distribués aux écoles appuyées par le PAM. Celui-ci, de concert avec le Ministère de l'éducation, de la science et de la technologie ainsi qu'avec le Ministère de l'agriculture, des forêts et de la sécurité alimentaire, étudiera dans quelle mesure il serait possible d'assurer un approvisionnement local pour l'alimentation scolaire, en utilisant la production communautaire qu'appuient les activités VCA et ECA.

Composante 2: Appui nutritionnel aux femmes, aux enfants et aux personnes vivant avec le VIH ou la tuberculose

28. Cette composante soutient l'action du Gouvernement en faveur de la prévention et du traitement de la malnutrition. Deux interventions sont proposées: i) traitement de la malnutrition aiguë modérée chez les enfants âgés de 6 à 59 mois, les femmes enceintes et les mères allaitantes, et les PVVIH/patients tuberculeux; et ii) prévention du retard de croissance en ciblant les 1 000 premiers jours de la vie et les enfants âgés de 6 à 23 mois²⁰.

⇒ *Traitement de la malnutrition aiguë*

29. Dans les districts où l'émaciation dépasse 5 pour cent²¹, 100 000 enfants âgés de 6 à 59 mois souffrant de malnutrition aiguë modérée enregistrés dans les unités sanitaires périphériques (USP) recevront une supplémentation alimentaire à base de Supercereal Plus pendant trois mois au maximum, en conformité avec le protocole national. La croissance des enfants sera suivie dans les USP; des conseils et une formation aux pratiques d'alimentation, de santé et d'hygiène seront dispensés aux mères.
30. Les femmes enceintes et les mères allaitantes ayant reçu un diagnostic de malnutrition aiguë à l'issue d'un dépistage effectué dans une USP recevront à titre de supplémentation alimentaire du Supercereal avec du sucre et de l'huile végétale; 18 000 femmes recevront une ration mensuelle pendant un an à compter de leur première visite prénatale jusqu'à six mois après l'accouchement.
31. Les soignants des enfants atteints de malnutrition aiguë grave admis dans des centres d'alimentation thérapeutique recevront une ration pour les encourager à rester auprès des enfants pendant le traitement.
32. Une assistance sous forme d'aliments sur ordonnance sera dispensée à 5 000 personnes sous-alimentées qui sont soit des patients séropositifs sous traitement antirétroviral, soit des usagers tuberculeux suivant un traitement de brève durée sous surveillance directe. Les groupes de soutien aux séropositifs, les USP et les organisations locales identifieront les bénéficiaires, lesquels feront l'objet d'un dépistage basé sur l'indice de masse corporelle et la consommation alimentaire²² pour déterminer leur état nutritionnel. Le PAM ciblera la zone de l'Ouest et Port Loko, où sont concentrés 65 pour cent des cas signalés de séropositivité et 55 pour cent des cas de tuberculose¹².

²⁰ Dans le cadre du projet pilote du district de Mayamba, des synergies seront établies entre le traitement de la malnutrition aiguë modérée chez les femmes enceintes et les mères allaitantes et la prévention des retards de croissance chez les enfants de 6 à 23 mois, afin de couvrir la période décisive des 1 000 jours allant de la conception jusqu'à l'âge de 2 ans.

²¹ Kenema, Kono, Bo, Pujehun, Bonthe, Moyamba, Kambia, Port Loko et la zone de l'Ouest.

²² Seules les PVVIH et les patients tuberculeux dont l'indice de masse corporelle est inférieur à 18,5 recevront une assistance alimentaire du PAM.

33. Chaque bénéficiaire recevra du Supercereal avec du sucre et de l'huile végétale pendant six mois au maximum afin de favoriser la récupération nutritionnelle et d'encourager l'observance du traitement antirétroviral; les bénéficiaires recevront également chaque mois une ration à emporter pour cinq personnes composée de céréales, de légumes secs et d'huile végétale pour veiller à ce que les bénéficiaires soient convenablement nourris pendant leur traitement.

⇒ *Prévention du retard de croissance*

34. Le PAM assurera une supplémentation alimentaire afin d'éviter que le retard de croissance et les carences en micronutriments atteignent des niveaux élevés. Avec le Ministère de la santé et de la protection sociale et l'Université de Njala, il lancera à titre pilote un programme visant à améliorer le régime alimentaire des enfants âgés de 6 à 23 mois, dans le cadre duquel chaque année 53 000 enfants recevront une ration de 100g/jour de Supercereal Plus pendant 12 mois. Ces rations seront distribuées dans le district de Mayamba, où la prévalence de l'insécurité alimentaire et du retard de croissance est importante. Ce programme pilote ne constitue qu'une composante de l'action multisectorielle conduite par Plan International, avec le concours du PAM, de l'UNICEF et du Ministère de la santé et de la protection sociale, pour analyser et lutter contre les causes profondes de la malnutrition chronique et des carences en micronutriments dans le pays; de ce fait, il sera associé aux activités complémentaires assurées par les autres partenaires. L'intervention sera examinée en 2014 pour déterminer si elle est efficace et si elle peut être transposée à plus grande échelle.

35. En sa qualité de membre du groupe pour l'enrichissement des aliments placé sous la houlette de Helen Keller International, le PAM contribuera aux solutions durables visant à prévenir le retard de croissance et les carences en micronutriments en offrant un soutien technique aux partenaires d'exécution.

⇒ *Renforcement des capacités*

36. Le PAM formera le personnel des partenaires et du Ministère de la santé à l'utilisation de fiches de croissance normalisées pour: i) prévenir les erreurs de dépistage et d'aiguillage d'enfants ne répondant pas aux critères en place pour ce qui est de l'alimentation ciblée; et ii) veiller à ce que des procédures et outils appropriés soient utilisés pour procéder au dépistage des personnes susceptibles de bénéficier d'une assistance alimentaire "sur ordonnance".

37. Le PAM s'attachera, avec les organismes coopérants et les donateurs, à normaliser et rationaliser les systèmes nécessaires aux USP et aux équipes de gestion sanitaire des districts.

Composante 3: Création et remise en état d'avoirs productifs

38. La création d'avoirs s'adressera aux ménages des districts touchés par l'insécurité alimentaire qui sont susceptibles de recevoir une assistance au titre des composantes 1 et 2. La création d'avoirs qui accroissent la résistance des communautés améliorera l'impact des activités du PAM en renforçant les progrès accomplis grâce à l'alimentation scolaire et à la supplémentation alimentaire. Les centres d'appui au développement agricole²³, les comités s'occupant de l'alimentation scolaire et les agents de santé communautaires aideront à planifier et cibler la création d'avoirs. En tant que chef de file du Programme de

²³ Les centres d'appui au développement agricole sont situés dans des communautés où les agriculteurs achètent des semences et des engrais, louent du matériel, et transportent, stockent et commercialisent leur récolte.

commercialisation pour les petits exploitants, le PAM supervisera la coordination et l'exécution au niveau local et à celui des districts.

39. Les projets relatifs à l'infrastructure seront définis par le Ministère de l'agriculture, des forêts et de la sécurité alimentaire, avec le concours du comité de pilotage du Programme de commercialisation pour les petits exploitants, et la planification et l'exécution seront du ressort des comités de district: les activités comprendront la remise en état des zones marécageuses intérieures, la régénération des plantations de caféiers et de cacaoyers, la réfection de routes et la construction de centres d'appui au développement agricole. Des comités locaux de gestion de projets, composés de bénéficiaires et d'organisations communautaires, seront créés pour informer les décisionnaires des activités et des types d'avoirs devant être créés. Le PAM travaillera avec divers homologues nationaux pour veiller à ce que les projets approuvés reçoivent les outils et l'assistance technique nécessaires. Les centres seront construits et gérés par les communautés, mais ils bénéficieront du soutien financier et de l'assistance technique du Ministère de l'agriculture, des forêts et de la sécurité alimentaire, du Fonds international de développement agricole (FIDA) et de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Les outils et intrants seront fournis et gérés par les partenaires.
40. Au moins la moitié des participants aux activités touchant la création d'avoirs seront des femmes; dans certaines zones comme les terres marécageuses intérieures, 80 pour cent des ménages sont dirigés par une femme, si bien que la proportion des femmes participantes sera supérieure. Un membre de chaque ménage contribuera aux travaux pendant trois mois, de préférence durant la saison de soudure. Le PAM et ses partenaires veilleront à ce que des normes de travail soient conçues pour permettre aux femmes de participer sans que cela ait une incidence négative sur la garde des enfants.
41. La distribution de vivres constituera le principal mode de transfert dans le contexte de la création d'avoirs. Les 24 000 participants aux activités VCA recevront une ration familiale pour cinq personnes, soit un total de 120 000 bénéficiaires. Les travailleurs ne participeront qu'à un seul cycle de trois mois.
42. Le PAM prévoit aussi de mettre en place des transferts monétaires pour appuyer 20 pour cent des participants aux projets de création et de remise en état d'avoirs qui seront exécutés après les récoltes, l'accent étant mis sur les villes des zones où les foires villageoises servent de marchés de produits alimentaires. Les participants aux activités ECA seront ainsi en mesure d'acheter des aliments au moment où les prix sont au plus bas, et cette formule encouragera les ménages à mettre de la nourriture de côté pour la saison de soudure; seront ciblées les communautés qui sont le plus touchées par le chômage des jeunes et qui reçoivent aussi le moins d'aide de la part d'autres organisations. Les participants travailleront pendant un cycle de trois mois et seront payés 8 700 leones (2 dollars) par jour, ce qui représente 87 pour cent du salaire minimum. Ils devraient être auto-sélectionnés et ce dispositif ne devrait pas les dissuader de chercher d'autres sources de revenu; les activités ECA devraient permettre de venir en aide à 11 700 bénéficiaires par an, soit au total 23 400 personnes. Cette composante pourrait être élargie si les fonds disponibles le permettent.

⇒ *Renforcement des capacités*

43. Le PAM continuera à participer au mécanisme de coordination du Programme de commercialisation pour les petits exploitants, et centrera son action sur les structures au niveau local et au niveau des districts où des activités VCA et ECA sont prévues.
44. Une évaluation des capacités relatives aux moyens d'existence effectuée par une ONG ou une organisation locale facilitera le transfert de la gestion aux institutions locales.

TABLEAU 1: BÉNÉFICIAIRES, PAR COMPOSANTE

	Hommes/ garçons (par an)	Femmes/ filles (par an)	Total annuel	Total cumulé (deux ans)
Composante 1 – alimentation scolaire sur place	122 400	132 600	255 000	267 750 [*]
Composante 1 – rations à emporter	–	1 500	1 500	1 575 [*]
Composante 2 – traitement de la malnutrition aiguë chez les enfants âgés de 6 à 59 mois	25 000	25 000	50 000	100 000
Composante 2 – prévention de la malnutrition chronique chez les enfants âgés de 6 à 23 mois	26 500	26 500	53 000	106 000
Composante 2 – traitement de la malnutrition chronique chez les femmes enceintes et les mères allaitantes	–	18 000	18 000	36 000
Composante 2 – aliments sur ordonnance pour les PVVIH/patients tuberculeux ^{**}	5 000	7 500	12 500	25 000
Composante 2 – rations pour les soignants ^{**}	–	6 300	6 300	12 600
Composante 3 – VCA ^{**}	30 000	30 000	60 000	120 000
Composante 3 – ECA ^{**}	5 850	5 850	11 700	23 400
TOTAL AJUSTÉ^{***}	214 750	251 750	466 500	690 750

^{*} Chiffre comprenant une augmentation de 5 pour cent pour les élèves entrant en deuxième année de scolarité.

^{**} Rations pour le bénéficiaire et quatre membres de sa famille.

^{***} Sans double comptage des bénéficiaires de l'alimentation scolaire et des rations à emporter.

TABLEAU 2: RATION/TRANSFERT PAR COMPOSANTE (g/personne/jour)

	Composante 1		Composante 2					Composante 3		
	Alimentation scolaire sur place	Rations à emporter	Traitement de la malnutrition aiguë chez les enfants de 6 à 59 mois	Prévention de la malnutrition chronique chez les enfants de 6 à 23 mois	Traitement de la malnutrition aiguë Femmes enceintes et allaitantes	Aliments sur ordonnance PVVIH/ tuberculeux (usagers)	Sécurité alimentaire PVVIH/ tuberculeux (famille)	Soignants	VCA	ECA
Supercereal avec sucre	30	–	–	–	250	250	–	–	–	–
Supercereal Plus	–	–	200	100	–	–	–	–	–	–
Céréales	70	–	–	–	–	–	300	400	400	–
Légumes secs	30	–	–	–	–	–	60	80	80	–
Huile végétale	10	33	–	–	20	25	25	25	25	–
Espèces (dollars/personne/jour)	–	–	–	–	–	–	–	–	–	0,40
TOTAL	140	33*	200	100	270	275	385	505	505	0,40
Total kcal/jour	548	296	800	400	1 177	1 221	1 472	1 889	1 889	–
% kcal d'origine protéique	38	–	18	9	15	14,7	12,2	11,9	11,9	–
% kcal d'origine lipidique	33	84	13,5	6,75	26,8	29,5	18,5	20	20	–
Jours d'alimentation par an	195	195	60	360	360	180	180	30	90	–

* Pour les familles des filles scolarisées, la ration à emporter se compose de 167 g/personne/jour d'huile végétale. La quantité n'est pas basée sur des critères nutritionnels.

TABLEAU 3: BESOINS ALIMENTAIRES ET MONÉTAIRES PAR COMPOSANTE (en tonnes)						
	Composante 1 Alimentation scolaire	Composante 2 Nutrition	Composante 2 PVVIH/ patients tuberculeux	Composante 3 VCA	Composante 3 ECA	Total
2013						
Supercereal avec sucre	1 492*	1 620	113	–	–	3 254
Supercereal Plus	–	2 508	–	–	–	2 508
Céréales	3 481**	–	675	1 863	–	6 019
Légumes secs	1 492	–	135	373	–	2 000
Huile végétale	572***	130	67	116	–	885
Espèces/bons (en dollars)	–	–	–	–	351 000	–
TOTAL	7 037	4 258	990	2 352	351 000	14 637
% du total des besoins****	48	29	7	16	–	100
2014						
Supercereal avec sucre	1 492*	1 620	113	–	–	3 225
Supercereal Plus	–	2 507	–	–	–	2 507
Céréales	3 481**	–	675	1 863	–	6 019
Légumes secs	1 491	–	135	373	–	1 999
Huile végétale	572***	130	67	116	–	885
Espèces/bons (en dollars)	–	–	–	–	351 000	–
TOTAL	7 036	4 257	990	2 352	351 000	14 635
% du total des besoins****	48	29	7	16	–	100
2013–2014	14 073	8 515	1 980	4 704	702 000	29 272

* Comprend jusqu'à 200 tonnes de Sierra Mix achetées localement à la place du Supercereal.

** Comprend un volume anticipé de 700 tonnes de riz et 50 tonnes de *gari* à acheter localement.

*** Comprend jusqu'à 150 tonnes d'huile de palme achetées localement à la place d'autres huiles végétales.

**** Besoins alimentaires pour chaque composante en pourcentage du total.

GESTION, SUIVI ET ÉVALUATION DU PROGRAMME

45. Les diverses composantes du programme de pays seront coordonnées et leur exécution sera suivie par des comités créés dans les ministères compétents et par des organisations partenaires, sous la présidence du Ministère des finances et du développement économique. Le PAM a passé des accords de partenariat sur le terrain définissant les rôles des partenaires.

46. Les activités seront exécutées dans le cadre de partenariats avec des ONG dotées des moyens voulus sur le plan technique et dans le domaine de la gestion, appliquant des approches du développement bien conçues et reposant sur les communautés locales, et ayant la capacité de mobiliser leurs propres ressources et d'établir des liens avec les zones d'intervention.
47. Le PAM aura recours aux services de la Commission nationale pour l'action sociale, qui a 20 ans d'expérience en matière de programmation de transferts monétaires et a été son partenaire pour les activités Espèces contre le travail dans le cadre de l'IPSR 200062. Il étudie également la possibilité de mettre en œuvre les transferts monétaires par l'intermédiaire d'institutions de microfinance. Les partenaires sont censés nouer le dialogue avec des institutions publiques et des organes de coopération dans la perspective du transfert des responsabilités à terme.
48. Les femmes seront encouragées à prendre part à la planification, à la mise en œuvre et au suivi. Le PAM s'attachera à instaurer la parité pour ce qui est de la participation des femmes à la gouvernance des projets. Les accords de partenariat stipuleront que les femmes doivent avoir accès aux avoirs créés dans le cadre des activités de soutien aux moyens d'existence. Le PAM intégrera les questions de protection, en particulier contre la violence sexuelle et sexiste, aux activités de mobilisation et de sensibilisation des communautés.

Achats

49. Pour les achats locaux, il sera tenu compte des conditions du marché qui ont une incidence sur la parité; le riz, le *gari* et les aliments composés sont achetés dans le cadre de l'initiative Achats au service du progrès et représentent 70 pour cent des achats du PAM²⁴. Celui-ci travaillera avec des entreprises de transformation capables de produire des aliments composés enrichis.

Logistique

50. Le bureau de pays du PAM à Freetown est appuyé par des bureaux auxiliaires, l'un à Kenema chargé de la supervision des activités dans les districts du sud-est, et l'autre à Magbruka pour les districts du nord-ouest. Ces bureaux auxiliaires assurent une solide présence sur le terrain, un soutien aux programmes et un appui logistique robustes ainsi que la coordination avec les autorités locales.
51. Les vivres importés transiteront par le port de Freetown, où le PAM gère deux entrepôts d'une capacité de 16 000 tonnes; les structures de stockage dont disposent les bureaux auxiliaires à Port Loko, Magbruka, Kenema et Kailahun peuvent contenir 7 400 tonnes. Il est fait appel à des transporteurs privés pour transférer les produits alimentaires aux structures de stockage des bureaux auxiliaires. Le mauvais état des routes empêche d'utiliser des camions commerciaux pour transporter les vivres jusqu'aux points de livraison finale, de sorte que les partenaires d'exécution ont mis en place un système en vertu duquel les communautés des zones reculées s'occupent de la dernière étape du transport.

²⁴ La plupart des agriculteurs participant à l'initiative Achats au service du progrès bénéficient des travaux de valorisation des marécages et de réfection routière appuyées par les activités VCT et Espèces contre travail dans le cadre du programme de commercialisation pour les petits exploitants conduit par le Gouvernement. Le PAM a formé des agriculteurs participant à l'initiative aux techniques de commercialisation et à la mise en place de négoce agricoles.

Capacités

52. Le PAM continuera de subventionner un poste de volontaire des Nations Unies au sein de l'Unité chargée de l'alimentation scolaire au niveau national pour étayer le renforcement des capacités. Un nutritionniste en poste à Freetown supervisera l'exécution et le suivi des interventions nutritionnelles. Le PAM et l'UNICEF s'efforceront d'améliorer la situation dans les écoles et de compléter l'alimentation scolaire par des actions portant sur la santé, la nutrition et le développement.

Suivi

53. Le programme de pays suivra la stratégie institutionnelle du PAM en matière de suivi et d'évaluation (2011–2013), en mesurant notamment les résultats du projet par un suivi et un relevé réguliers des indicateurs de réussite. Le PAM et ses partenaires coopérants effectueront régulièrement des visites de suivi, qui leur permettront d'évaluer les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs du programme de pays. Le suivi comprend la collecte de données sur les produits et les effets directs afin de mesurer l'avancement par rapport aux objectifs. Des visites de suivi seront réalisées conjointement avec le personnel des ministères pertinents tous les trimestres. Une formation de suivi et évaluation sera dispensée au personnel du Gouvernement et des ONG responsable de la mise en œuvre du projet.

54. Le Ministère de l'éducation, de la science et de la technologie supervisera le programme d'alimentation scolaire; les comités chargés de la gestion des écoles coordonneront les activités au jour le jour et superviseront la préparation des aliments. Une évaluation de l'impact de l'enveloppe essentielle¹⁹ d'interventions complémentaires sera conduite par la FAO, l'UNICEF, World Vision, Plan International et le Gouvernement, durant la période 2013–2014. Les conclusions issues de l'évaluation sur l'impact de l'alimentation scolaire sur l'éducation faciliteront la planification des futurs programmes du PAM en Sierra Leone. En outre, le PAM administrera un système de suivi et une base de données mis à la disposition du ministère et des partenaires, et travaillera avec le ministère et les comités chargés de la gestion des écoles pour améliorer la qualité et la fréquence des rapports réalisés dans les écoles ciblées. Le PAM appuiera les efforts actuellement déployés par la Banque mondiale et la Banque africaine de développement, aux fins de renforcer la fiabilité des données éducatives dans le pays par la validation et la vérification.

55. Pour la composante 2, des procédures normalisées de suivi seront établies avec le Ministère des services de santé et les partenaires d'exécution. Le PAM et le département de l'économie familiale de l'Université de Njala mettront au point des méthodes de suivi pour le programme pilote de nutrition, recueilleront des données anthropométriques, suivront les courbes de croissance chez les enfants ciblés de moins de 2 ans et mesureront le degré d'utilisation des produits nutritionnels.

56. Pour assurer un suivi adéquat de la nouvelle activité ECA, le PAM s'appuiera sur les outils déjà mis en place par les partenaires (notamment la Banque mondiale, Plan International, World Vision et la Commission nationale d'action sociale) qui ont des années d'expérience dans l'élaboration de programmes d'aide en espèces en Sierra Leone. Des procédures de suivi visant à évaluer les effets des transferts monétaires, particulièrement sur la consommation alimentaire et la nutrition, seront mises en place d'ici à 2013, et appuyées par du personnel spécialisé. Les données relatives à l'impact et au rapport coût-efficacité des activités ECA et VCA serviront à la planification future.

57. Une enquête de référence conduite en 2013 et une enquête de suivi réalisée en 2014 guideront l'élaboration du prochain programme de pays.

Évaluation des risques et des dangers

58. Les élections nationales prévues pour la mi-novembre 2012 devraient se dérouler dans le calme, mais elles présentent néanmoins un risque d'ordre contextuel. Le PAM en évaluera les effets potentiels sur les opérations.
59. Afin de parer au risque de corruption, des systèmes sont mis en place en vue de réduire l'éventualité que des ressources soient détournées. Des mécanismes seront établis dans le but de permettre aux communautés de revendiquer leurs droits. Le PAM continuera à collaborer avec la Commission de lutte contre la corruption pour renforcer la sensibilisation des communautés, et il demandera l'établissement de rapports de suivi pour les cas de détournement de ressources.
60. Le risque est inhérent aux programmes de transferts monétaires. Les partenaires d'exécution sont choisis pour leur capacité de gestion et leur application rigoureuse des principes comptables; les services bancaires sont raisonnablement proches des sites des activités ECA. Les versements en espèces aux bénéficiaires seront échelonnés de manière à limiter les montants décaissés à tout moment dans une zone donnée. Pour atténuer les risques encourus dans le cadre des programmes, le PAM s'assurera que les systèmes de contrôle interne, de compte rendu et de surveillance de tous les partenaires sont efficaces.

ANNEXE I-A

RÉSUMÉ DU BUDGET (en dollars)				
	Composante 1	Composante 2	Composante 3	Total
Produits alimentaires (en tonnes) ¹	14 073	10 495	4 704	29 272
Produits alimentaires (en dollars)	8 102 279	9 676 072	2 055 670	19 834 021
Transferts monétaires (en dollars)	–	–	702 000	702 000
Total par composante	8 102 279	9 676 072	2 757 670	20 536 021
Transport extérieur				3 037 054
Transport terrestre, entreposage et manutention (total)				4 461 390
Transport terrestre, entreposage et manutention (par tonne)				152,41
Autres coûts opérationnels directs				2 673 678
Total des coûts opérationnels directs				30 708 143
Coûts d'appui directs ² (voir l'annexe I-B)				6 189 913
Coûts d'appui indirects ³ (7,0 pour cent)				2 582 864
COÛT TOTAL POUR LE PAM				39 480 920

¹ Assortiment alimentaire indicatif utilisé à des fins d'établissement du budget et d'approbation dont le contenu peut varier.

² Chiffre indicatif donné à titre d'information. La part allouée aux coûts d'appui directs est revue chaque année.

³ Le taux de recouvrement appliqué aux coûts d'appui indirects peut être modifié par le Conseil pendant la durée du projet.

ANNEXE I-B

COÛTS D'APPUI DIRECTS (en dollars)	
Dépenses de personnel et frais connexes	
Administrateurs recrutés sur le plan international	2 304 720
Personnel local – Administrateurs recrutés sur le plan national	227 317
Personnel local – Agents des services généraux	1 352 704
Consultants internationaux	100 000
Volontaires des Nations Unies	140 000
Voyages officiels du personnel	212 480
Total partiel	4 337 221
Dépenses de fonctionnement	
Location de locaux	116 000
Charges (électricité, etc.)	444 000
Fournitures de bureau et petit matériel	94 892
Communication	98 400
Réparation et entretien du matériel	88 200
Exploitation et entretien des véhicules	108 000
Aménagement et entretien des bureaux	45 400
Prestation de services d'organismes des Nations Unies	104 000
Total partiel	1 098 892
Dépenses d'équipement et autres coûts	
Location de véhicules	367 200
Matériel de communication	103 600
Dépenses locales de sécurité	283 000
Total partiel	753 800
TOTAL DES COÛTS D'APPUI DIRECTS	6 189 913

ANNEXE II: CADRE LOGIQUE

Résultats	Indicateurs de performance	Risques et hypothèses
<p>Effets directs de la Vision commune provisoire des Nations Unies</p> <p>2.1 Accroissement de la productivité agricole des petits exploitants grâce à l'amélioration de la technologie et des savoir-faire</p> <p>2.2 Accroissement de la valeur ajoutée de la production des petits exploitants à mesure que l'accès aux marchés s'améliore</p> <p>5.1 Amélioration de l'accès à l'éducation primaire et de la qualité de l'enseignement</p> <p>6.3 Amélioration de l'état nutritionnel des personnes ciblées tout long du cycle des projets</p>	<p>Indicateurs d'effet direct de la Vision commune provisoire des Nations Unies</p> <p>2.1.1 Augmentation d'au moins 5 % des revenus provenant de l'agriculture pour les ménages ciblés d'ici à la fin de 2014</p> <p>2.2.1 Réfection des routes d'accès aux marchés</p> <p>2.2.2 Développement des débouchés commerciaux pour les petits exploitants, y compris dans le cadre de l'initiative Achats au service du progrès</p> <p>5.1.1 Taux net de scolarisation dans le primaire et taux brut d'achèvement du cycle primaire</p> <p>6.3.1 Prévention de la malnutrition aiguë et des carences en micronutriments</p> <p>6.3.2 Offre d'un soutien nutritionnel aux PVVIH et aux patients tuberculeux</p>	<p>L'élection présidentielle de 2012 n'est pas retardée; le nouveau gouvernement prend ses fonctions rapidement.</p> <p>L'économie nationale progresse à un rythme raisonnable.</p> <p>Le financement mis à disposition par les donateurs est adéquat.</p> <p>Aucune catastrophe naturelle ne se produit et il n'y a pas de troubles au niveau régional.</p>
Composante 1: Alimentation scolaire		
Objectif stratégique 4: Réduire la faim chronique et la dénutrition		
Objectif stratégique 5: Renforcer la capacité des pays de lutter contre la faim, notamment grâce à une stratégie de transfert des responsabilités et aux achats locaux		
<p>Effet direct 1.1 (Objectif stratégique 4)</p> <p>Amélioration de l'accès à l'éducation et valorisation du capital humain dans les écoles appuyées par le PAM</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Scolarisation: taux annuel moyen de variation du nombre de filles et de garçons inscrits <p>Cible: augmentation de 6 %</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Taux d'assiduité: nombre de jours d'école où filles et garçons sont présents en pourcentage du nombre total de jours de classe <p>Cible: >= 90 %</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Ratio garçons/filles parmi les enfants scolarisés <p>Cible: 1:1</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Pourcentage d'enseignants signalant une amélioration de la capacité de concentration et d'apprentissage des enfants due à l'alimentation scolaire <p>Cible: >= 80 %</p>	<p>La qualité de tous les aspects de l'éducation s'améliore; les parents sont satisfaits et plébiscitent l'alimentation scolaire.</p> <p>Le Ministère de l'éducation, de la science et de la technologie, les écoles, les partenaires et le PAM appliquent des systèmes efficaces de gestion des données; les données relatives à la scolarisation et à l'assiduité sont fiables et régulièrement mises à jour.</p> <p>La capacité du Ministère à gérer le programme est améliorée; il se charge de guider les parties prenantes et assume la responsabilité du programme.</p>



ANNEXE II: CADRE LOGIQUE		
Résultats	Indicateurs de performance	Risques et hypothèses
<p>Produit 1.1.1</p> <p>Produits alimentaires et non alimentaires de qualité distribués en quantité suffisante aux femmes, hommes, filles et garçons ciblés</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Quantité de produits alimentaires distribués, par type et en pourcentage du volume prévu ➤ Nombre de garçons et de filles bénéficiaires des repas scolaires 	<p>Il existe un engagement politique et organisationnel.</p> <p>Des ressources adéquates sont mobilisées pour l'élaboration des politiques, la planification et l'exécution.</p>
<p>Produit 1.1.2</p> <p>Concordance entre l'alimentation scolaire et le programme de travail</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Nombre d'écoles aidées dans le cadre du programme d'alimentation scolaire 	<p>Les produits alimentaires parviennent aux écoles participantes comme prévu.</p> <p>Les comités s'occupant de l'alimentation scolaire continuent à appuyer la gestion et la supervision du programme dans les écoles ciblées.</p>
<p>Effet direct 1.2 (Objectif stratégique 5)</p> <p>Accroissement des débouchés au niveau national, grâce aux achats effectués localement par le PAM à des conditions avantageuses</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Quantité de produits alimentaires achetés localement, en pourcentage du volume distribué dans le cadre de l'alimentation scolaire <p>Cible: 10 %</p>	<p>Aucun choc météorologique n'influe sur la production vivrière nationale.</p>
<p>Produit 1.2.1</p> <p>Riz, <i>gari</i>, huile de palme et aliments composés enrichis produits localement</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Quantité de produits alimentaires achetés localement, par type 	<p>Les prix des produits alimentaires n'augmentent pas et n'entraînent pas de distorsion des cours en faveur des importations.</p> <p>Le prix des aliments composés produits localement est proche du prix de parité à l'importation.</p>
<p>Effet direct 1.3 (Objectif stratégique 5)</p> <p>Progression vers la prise en charge de l'alimentation scolaire par le pays</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Indice de capacité nationale <p>Cible: >10</p>	<p>Il existe une volonté politique d'assumer la prise en charge des activités et d'investir dans le programme d'alimentation scolaire.</p>
<p>Produit 1.3.1</p> <p>Capacités et sensibilisation renforcées au travers des activités conduites par le PAM</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Cadre d'orientation relatif à l'alimentation scolaire élaboré ➤ Comité technique pour l'alimentation scolaire constitué ➤ Document de stratégie mis au point d'ici à la fin de 2014 ➤ Systèmes de suivi normalisés élaborés au service de la gestion de l'alimentation scolaire ➤ Évaluation des capacités conduite et validée ➤ Plan de travail pour le renforcement des capacités établi et ressources répertoriées 	<p>Le soutien des donateurs et les allocations budgétaires du gouvernement sont suffisants pour mettre en œuvre les activités.</p>



ANNEXE II: CADRE LOGIQUE

Résultats	Indicateurs de performance	Risques et hypothèses
	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Opérations d'alimentation scolaire financées par le Ministère de la science, de l'éducation et de la technologie dans le district de Koinadugu ➤ Unité d'alimentation scolaire établie dans le district de Koinadugu 	
Composante 2: Appui nutritionnel aux femmes, aux enfants et aux PVVIH/patients tuberculeux		
Objectif stratégique 4: Réduire la faim chronique et la dénutrition		
Objectif stratégique 5: Renforcer la capacité des pays de lutter contre la faim, notamment grâce à une stratégie de transfert des responsabilités et aux achats locaux		
Résultats	Indicateurs de performance	Risques et hypothèses
<p>Effet direct 2.1</p> <p>Amélioration de l'état nutritionnel: i) des enfants de moins de 5 ans atteints de malnutrition modérée qui ont suivi un traitement après dépistage par les USP; ii) des enfants âgés de moins de 2 ans ; et iii) des femmes enceintes et des mères allaitantes</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Taux de performance de la supplémentation alimentaire chez les enfants ciblés de moins de 5 ans <p>Cibles:</p> <p>taux de récupération = >75 %</p> <p>taux d'abandon du traitement = <15 %</p> <p>taux de décès = <3 %</p> <p>taux de non réaction au traitement = <5 %</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Prévalence du retard de croissance chez les enfants de moins de 2 ans (rapport taille/âge en pourcentage) <p>Cible: réduction de 10 % par rapport à la situation de départ</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Pourcentage de mères allaitantes ayant reçu un supplément de vitamine A après l'accouchement <p>Cible: 60%</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Incidence du faible poids à la naissance (% de nouveau-nés pesant < 2 500 grammes à la naissance parmi les enfants nés vivants) chez les bébés des femmes ciblées <p>Cible: réduction de 5 % par rapport à la situation de départ</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Prévalence de l'anémie ferriprive chez les femmes et les enfants ciblés <p>Cible: réduction de 5 % par rapport à la situation de départ</p>	<p>Des épidémies et le paludisme peuvent aggraver la malnutrition.</p>



ANNEXE II: CADRE LOGIQUE

Résultats	Indicateurs de performance	Risques et hypothèses
<p>Produit 2.1.1</p> <p>Produits alimentaires et non alimentaires de qualité distribués en quantité suffisante aux femmes, garçons et filles ciblés</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Quantité de produits alimentaires distribués, par type et en pourcentage du volume prévu ➤ Nombre de femmes, d'hommes, de garçons et de filles recevant une assistance du PAM, par activité ➤ Quantité d'articles non alimentaires distribués, par type et en pourcentage des quantités prévues ➤ Quantité de produits alimentaires enrichis, d'aliments de supplémentation et d'aliments spéciaux distribués, par type et en pourcentage des quantités prévues <p>Cible = 80 % des niveaux prévus</p>	<p>Le financement alloué par le PAM est adéquat.</p> <p>Les produits alimentaires sont achetés, expédiés et livrés en temps voulu.</p> <p>Les denrées alimentaires nécessaires sont disponibles et la filière d'approvisionnement permet de les livrer pour la saison de soudure.</p> <p>Les USP procèdent au dépistage des femmes enceintes et prescrivent à celles qui souffrent de malnutrition vers une assistance sous forme de supplémentation.</p>
<p>Effet direct 2.2</p> <p>Amélioration du taux d'observance du traitement antirétroviral et du taux de réussite du traitement antituberculeux pour les personnes ciblées</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Taux d'observance du traitement antirétroviral <p>Cible: 70 %</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Taux de récupération nutritionnelle des usagers sous traitement antirétroviral <p>Cible: 75 %</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Taux de récupération nutritionnelle des usagers sous traitement antituberculeux <p>Cible: 75 %</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Taux de réussite du traitement antituberculeux <p>Cible: 70 %</p>	<p>Des épidémies de maladies transmises par l'eau ou de paludisme peuvent aggraver la malnutrition.</p> <p>Aucun choc n'influe sur les moyens d'existence ou l'état nutritionnel des usagers et de leur famille.</p>
<p>Produit 2.2.1</p> <p>Rations de qualité distribuées en quantité suffisante aux usagers séropositifs et tuberculeux</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Quantité de produits alimentaires distribués, par type et en pourcentage du volume prévu <p>Cible: 85 %</p>	<p>La filière d'approvisionnement reste ouverte.</p>
<p>Effet direct 2.3</p> <p>Adéquation du niveau de consommation alimentaire des ménages ciblés touchés par le VIH et la tuberculose au cours de la période d'assistance</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Score de consommation alimentaire des ménages (>35) <p>Cible : 60 %</p>	



ANNEXE II: CADRE LOGIQUE

Résultats	Indicateurs de performance	Risques et hypothèses
<p>Produit 2.3.1</p> <p>Produits alimentaires et non alimentaires de qualité distribués en quantité suffisante aux ménages ciblés touchés par le VIH et la tuberculose</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Nombre de bénéficiaires ayant reçu des aliments sur ordonnance pendant la période couverte par le programme de pays <p>Cible: 25 000</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Quantité de produits alimentaires distribués, par type et en pourcentage des chiffres prévus 	<p>Le soutien des donateurs et les allocations budgétaires du gouvernement sont suffisants pour mettre en œuvre les activités.</p> <p>Les produits alimentaires sont achetés, expédiés et livrés en temps voulu.</p> <p>Les homologues et les partenaires ont les moyens financiers et humains nécessaires pour mettre en œuvre les activités.</p>
<p>Effet direct 2.4 (Objectif stratégique 5)</p> <p>Progression vers la prise en charge nationale de l'alimentation ciblée pour le traitement de la malnutrition aiguë globale</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Indice de capacité nationale <p>Cible: >12</p>	<p>Il existe un engagement politique et organisationnel.</p> <p>Des ressources adéquates sont mobilisées pour l'élaboration des politiques, la planification et l'exécution.</p>
<p>Produit 2.4.1</p> <p>Capacités et sensibilisation renforcées au travers des activités conduites par le PAM</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Un document de stratégie est élaboré d'ici à la fin de 2014 ➤ Des systèmes de suivi et d'évaluation sont mis en œuvre 	
Composante 3: Création et remise en état d'avois productifs		
Objectif stratégique 2: Prévenir la faim aiguë et investir dans la préparation aux catastrophes et l'atténuation de leurs effets		
Objectif stratégique 5: Renforcer la capacité des pays de lutter contre la faim, notamment grâce à une stratégie de transfert des responsabilités et aux achats locaux		
Résultats	Indicateurs de performance	Risques et hypothèses
<p>Effet direct 3.1</p> <p>Adéquation du niveau de consommation alimentaire des ménages ciblés dans le cadre des activités VCA/ECA au cours de la période d'assistance</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Score de consommation alimentaire des ménages (>35) <p>Cible: 50 %</p>	<p>L'aide alimentaire est consommée au sein des ménages et non vendue.</p> <p>La majeure partie de l'assistance en espèces est utilisée pour acheter de la nourriture.</p> <p>Les prix des produits alimentaires restent stables.</p> <p>Aucun choc ne perturbe la sécurité alimentaire des ménages.</p>



ANNEXE II: CADRE LOGIQUE

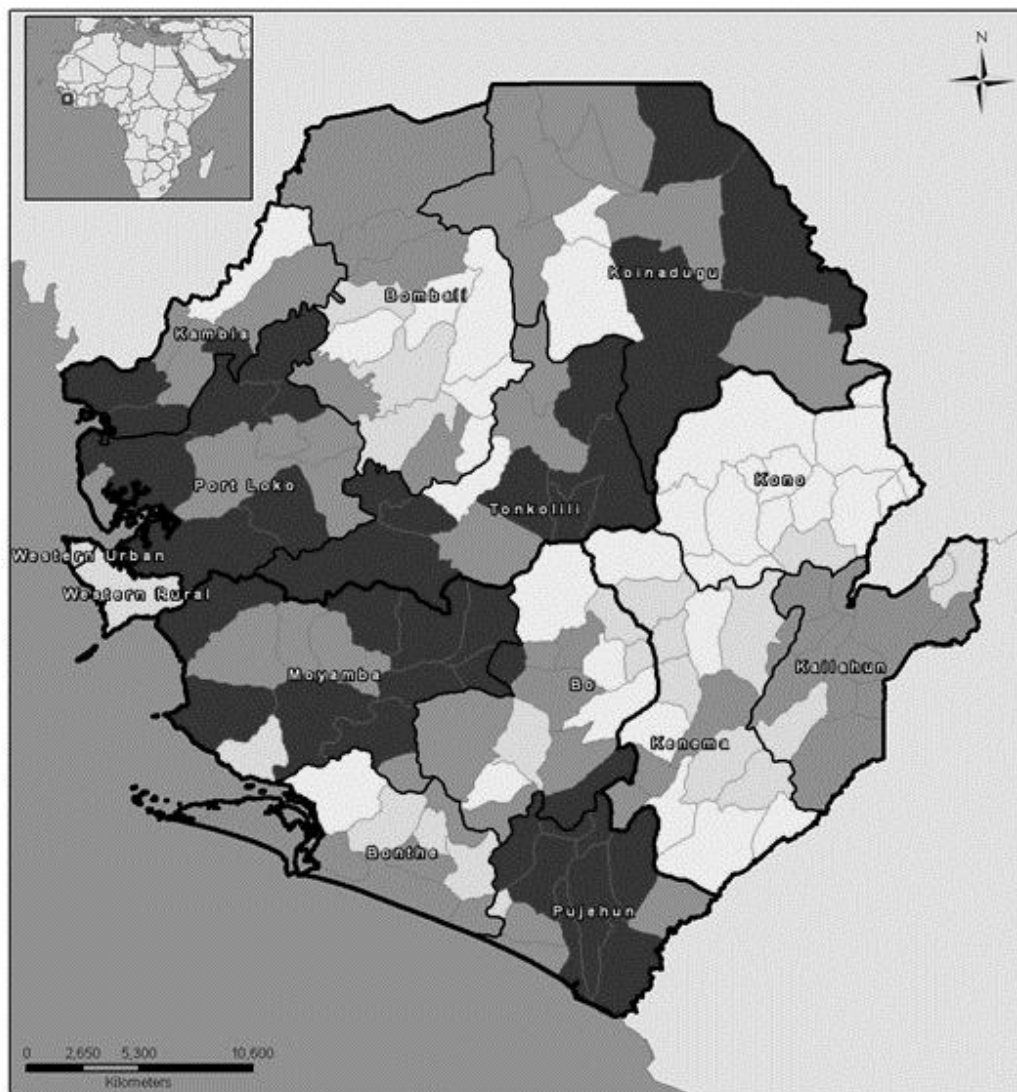
Résultats	Indicateurs de performance	Risques et hypothèses
<p>Produit 3.1.1</p> <p>Produits alimentaires de qualité et espèces distribués en quantité suffisante et en toute sécurité aux femmes et aux hommes ciblés qui participent à la création d'avoires dans le cadre d'activités VCA et ECA</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Quantité de produits alimentaires distribués aux travailleurs pendant la période couverte par le programme de pays, en pourcentage du volume prévu ➤ Nombre de femmes et d'hommes participant aux activités VCA et recevant des vivres, par catégorie de projet et en pourcentage des chiffres prévus <p>Cible : 90 %</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Espèces distribuées aux travailleurs, en pourcentage des chiffres prévus <p>Cible: 90 %</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Nombre de femmes et d'hommes bénéficiant des activités ECA, par catégorie de projet et en pourcentage des chiffres prévus <p>Cible: 90 %</p>	<p>Le financement alloué par le PAM est adéquat.</p> <p>Les produits alimentaires sont achetés, expédiés et livrés en temps voulu.</p>
<p>Produit 3.1.2</p> <p>Participation des femmes à la gestion des produits alimentaires, à la distribution des montants en espèces et aux travaux des comités chargés de la prise de décisions</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Proportion de femmes occupant des postes de responsabilité dans les comités de gestion des vivres et des avoires <p>Cible = >50 %</p>	<p>Les organisations partenaires ont établi des plans avec les organisations bénéficiaires en faveur de la sensibilisation des bénéficiaires et de la promotion de la parité entre les sexes dans le cadre de la gestion.</p>
<p>Effet direct 3.2</p> <p>Réduction des dangers et des risques au niveau des communautés ciblées</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Score des communautés en termes d'avoires <p>Cible: >35 %</p>	<p>Aucun choc ne perturbe la sécurité alimentaire des ménages.</p>
<p>Produit 3.2.1</p> <p>Avoires créés ou remis en état par les communautés ciblées</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Avoires créés ou remis en état, par type et unité de mesure 	<p>Les partenaires coopérants dotés de l'expertise technique, des capacités de gestion et des ressources voulues sont associés à l'exécution.</p> <p>Les institutions partenaires associées au plan d'investissement du Programme de commercialisation pour les petits exploitants fournissent des contributions financières et techniques complémentaires aux projets, comme prévu.</p>

ANNEXE II: CADRE LOGIQUE		
Résultats	Indicateurs de performance	Risques et hypothèses
<p>Effet direct 3.3 (Objectif stratégique 5)</p> <p>Progression vers la prise en charge par le pays des programmes de création d'avoirs</p>	<p>➤ Indice de capacité nationale</p> <p>Cible: >12</p>	<p>Il existe une volonté politique d'assumer la prise en charge des activités et d'investir dans les programmes.</p>
<p>Produit 3.3.1 (Objectif stratégique 5)</p> <p>Évaluation des capacités en matière de moyens d'existence par une ONG ou une organisation locales pour servir de base aux stratégies de transfert des responsabilités</p>	<p>➤ Évaluation achevée</p> <p>➤ Nombre de systèmes et d'outils gérés par le PAM dont la responsabilité a été transférée au Gouvernement pendant l'année en cours</p>	

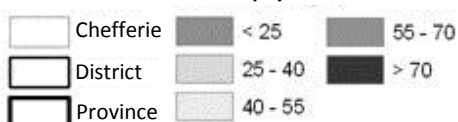
ANNEXE III

La Sierra Leone compte quatre régions: les provinces du Nord, du Sud et de l'Est et la région de l'Ouest. Les trois provinces sont divisées en 12 districts, eux-mêmes divisés en 149 chefferies.

Sierra Leone: Niveaux d'insécurité alimentaire, établis compte tenu du score de consommation alimentaire



Prévalence (%)



Niveaux d'insécurité alimentaire, établis par chefferie compte tenu du score de consommation alimentaire. Pourcentage de ménages dont la consommation alimentaire est insuffisante ou limite (Établi au moyen de la régression géographiquement pondérée)

Sources: Bureau de pays – analyse approfondie de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité de la Sierra Leone de 2010.

Données: WGS84

Carte établie par le Service de l'analyse de la sécurité alimentaire du PAM (ODFX), 01/2011.

Les appellations employées dans cette carte et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Programme alimentaire mondial (PAM) aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

LISTE DES SIGLES UTILISÉS DANS LE PRÉSENT DOCUMENT

ECA	Espèces pour la création d'avoirs
enquête SMART	enquête sur le suivi et l'évaluation normalisés des phases de secours et de transition
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FIDA	Fonds international de développement agricole
IPSR	intervention prolongée de secours et de redressement
OMS	Organisation mondiale de la Santé
ONG	organisation non gouvernementale
PIB	produit intérieur brut
PNUAD	Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
USP	unités sanitaires périphériques
VCA	Vivres pour la création d'avoirs